

## LES MÉDIAS EN DIFFICULTÉ DANS LA CRISE EN HAÏTI

LA REVANCHE DU TÉLÉPHONE PORTABLE  
AU PAYS DE L'ORALITÉ

PAR

BRUNO OLLIVER (\*)

Dans le bref récit qu'il fait de la démission du Président Aristide, *Le Monde* avoue un flou complet quant aux sources d'information en Haïti : «*cette scène fondatrice [à savoir celle de la «démission du Président»] nous était racontée mais pas montrée. Des images illustrant la fuite de 'Titid' de son propre pays, sous la pression directe de Washington, Ottawa et Paris, auraient pu désespérer encore davantage ses derniers partisans et surtout déclencher une vague irrésistible de vengeances et de pillages. C'était le même épineux problème sur TF1 et LCI, France 2, CNN et la BBC. Les envoyés spéciaux avaient vu la scène, ou des diplomates la leur avaient racontée. Mais ils n'avaient apparemment pas pu la filmer. Les télévisions se consolait avec la silhouette de l'avion blanc emportant Aristide vers une 'destination inconnue' et surtout, avec les pillages, les règlements de compte et les violences diverses perpétrés dans les rues de Port-au-Prince*» (1). De même, l'AFP cite des sources consultées «*sans possibilité de vérifier*» (2).

### UNE «PRESSE EMBARQUÉE»?

Entre février et mars 2004, la couverture des événements d'Haïti, en dépit de la présence de nombreux journalistes, reste dans l'ensemble décevante. Cela tient notamment aux conditions de travail des journalistes étrangers qui habitaient pendant les événements à l'hôtel Montant, sur la route entre Pétienville et Port-au-Prince. C'est sur cette route que la majorité des attaques se sont produites. On imagine, pour des journalistes «blancs» et non-créolophones, la difficulté d'un voyage

(\*) Professeur en Sciences de l'Université des Antilles et de la Guyane (France) et chercheur au groupe de recherches en Espace créolophone et francophone. L'auteur tient à remercier ici les journalistes et professionnels de *RFO*, *RCI* (J.M. Pulvar) et d'autres médias de la zone Caraïbes et Amérique latine, qui l'ont aidé à comprendre la situation haïtienne et éclairé de leur expérience.

(1) *Le Monde*, «Le triangle Washington-Ottawa-Paris expulse 'Titid'», 2 mars 2004.

(2) 4 mars 2004.

vers la capitale où, pourtant, depuis toujours, tout se passe et tout se dit dans la rue, en particulier aux abords du palais national (3). La situation rappelle, à bien des égards, celle de la presse embarquée dans la couverture de la « guerre en Iraq ». Tout responsable haïtien savait où trouver la presse, mais les journalistes ne sortaient pratiquement pas de l'hôtel.

S'ils n'ont pas de relations en Haïti, s'ils ne peuvent pas se promener en ville pour « écouter la rue » dans ce pays où l'oral est si puissant, les journalistes en sont réduits aux nouvelles qui parcourent l'hôtel (comme celle de l'attaque et de la destruction du Musée d'art haïtien, diffusée, relayée, mais fausse). D'autres journalistes, en revanche, ont pu, de l'extérieur, joindre sur leurs téléphones portables les chefs insurgés, leurs collègues, les responsables politiques et syndicaux haïtiens. Leurs informations ont été différentes, plus précises, mais sont restées confinées dans des circuits peu repris par la presse internationale. Dans les Caraïbes, l'oral prend ainsi une revanche sur les circuits traditionnels des médias; le téléphone portable est un atout fondamental, comme lors de la tentative de coup d'Etat contre Hugo Chavez, du 12 au 14 avril 2002, lors du blocus des communications (4) : il permet à un journaliste à l'extérieur de pouvoir être mieux informé que ses collègues enfermés dans leur hôtel en Haïti.

Pour reconstituer une trame événementielle que les recoupements rendent vraisemblable (à moins qu'un bouclage de l'information n'ait fonctionné entre médias alternatifs et locaux), il faut ainsi combiner les sources internationales habituelles et des journaux ou sites caribéens souvent non validés par les agences de presse internationales, mais qui donnent des noms, dates et lieux précis. Ainsi, nous distinguons successivement ici la montée des tensions (jusqu'en février 2004), l'internationalisation et la progression de la rébellion (jusqu'à la fin février) puis l'intervention des armées étrangères et la succession du Président Aristide (fin février-début mars).

(3) Y compris l'annonce de la répression sanglante de manifestations prévues pour le lendemain (entretien réalisé par l'auteur).

(4) Cf. *La Jornada*, 13 avr. 2002. Après la coupure des liaisons téléphoniques satellite, ce journal a utilisé le courrier électronique pour garder le contact avec Caracas.

### Rappels sur la situation en Haïti

Haïti, pays limitrophe de Saint-Domingue qui partage l'île d'Hispaniola avec cette république hispanophone, a conquis son indépendance contre la France en 1802, bien avant l'abolition de l'esclavage en France et aux Etats-Unis : première république noire indépendante, Haïti a payé cher son soulèvement (1). Le pays est officiellement francophone, même si la population majoritairement ne parle que créole (2); on y compte 23 000 étrangers, (20 000 Etats-Uniens à double nationalité, non reconnue par la constitution haïtienne; 1 600 Français), tandis qu'environ deux millions de Haïtiens vivent à l'étranger, surtout aux Etats-Unis, dans les Caraïbes et en Europe. Après la dictature des Duvalier (1957-1986) et le vote d'une nouvelle Constitution (1987), Jean-Bertrand Aristide est élu Président (1990) avec 67 % des voix, puis est renversé en 1991 par le général Raoul Cédras et s'exile aux Etats-Unis. En 1994, une intervention militaire des Etats-Unis approuvée par l'ONU le remet au pouvoir; l'armée est dissoute (1995) et remplacée par une police civile de 5 000 membres (pour une population de 8,3 millions d'habitants). Après l'élection en 1996 de René Préval, proche de Jean-Bertrand Aristide, Aristide lui-même est réélu pour six ans, en 2000, lors d'élections contestées par l'opposition.

(1) Haïti occupe le 150<sup>e</sup> rang sur 174 dans l'indice de développement humain (IDH) de l'ONU.

(2) Deux des trois pays qui vont intervenir militairement, le Canada et la France, sont engagés dans la francophonie. Un des points que la presse française relèvera systématiquement est qu'Aristide parle en créole à la population.

### LA TRAME DES EVÉNEMENTS

#### *La montée des tensions*

Après les troubles, *Cuba socialista* reviendra sur un facteur que la presse internationale a peu noté : « la principale flambée de violence a eu lieu à Gonaïve et a été menée par ce qu'on appelle l'armée Cannibale, formée par une faction de la famille Lavalas (5) dans le cadre d'une bataille pour le contrôle du port et des douanes (source d'importants revenus légaux et illégaux, lieu de contrebande et du trafic de drogues). [...] Métayé était le chef de cette faction. Guy Boubou (soutenu par Aristide) a organisé son assassinat après que celui-ci se fut emparé du port. Son frère, Biter Metayé et Etienne Winter ont repris la direction de l'armée Cannibale [...] et ont décidé de transformer l'armée Cannibale en 'Front de

(5) Fanmi Lavalas (Famille l'avalanche) est le parti au pouvoir. Lavalas, employé comme adjectif, désigne ses membres.

*résistance* » (6). Les responsables de ce « front de résistance » se proclameront, le 28 janvier, maire, directeur départemental et commissaire de la police (7). A Port-au-Prince, les troubles s'aggravent à partir de l'attaque, le 5 décembre 2003, contre deux facultés de l'Université d'Etat d'Haïti (8), « pour y déposer des armes à feu et ainsi procéder à des arrestations sur la base de détention illégale d'armes à feu » (9). Dès la fin 2003, certains médias occidentaux conscients des risques que court Haïti commencent à les évoquer régulièrement (10).

Le mardi 13 janvier 2004, des médias sont attaqués : « une dizaine d'individus [...] ont saccagé avec une violence inouïe les installations électroniques de dix médias [...]. Télé Haïti, la seule chaîne de télévision indépendante de la capitale est aussi dans la ligne de mire des malfaiteurs » (11). Après cette attaque, la direction de la station *Caribes-FM* fait état d'un plan gouvernemental destiné à incendier la radio et assassiner des journalistes : « certains dignitaires du régime, selon nos sources, n'hésitent pas à recommander l'exécution contre nous du plan de Radio Maxima (12) » (13).

Les 21 et 23 janvier, le pouvoir interdit des manifestations d'enseignants et étudiants : « retranchés dans l'enceinte de la Faculté des Sciences humaines, les étudiants ont été bombardés de gaz lacrymogènes [...] Coïncidence troublante, divers actes de violence, dont des crimes, assassinats et vols de voitures, ont été perpétrés depuis la fuite de plus de 600 détenus le 1<sup>er</sup> janvier » (14).

Parallèlement, des poursuites sont engagées contre l'opposition : « l'institution judiciaire [...] a décidé de convoquer le sénateur [...] Dany Toussaint, l'un des nouveaux dissidents lavalas, pour s'expliquer sur les risques d'un chambardement général, au cours duquel Aristide s'exposerait à une marée humaine qui viendrait le chercher au Palais National » (sic) (15).

*Alterpresse* évoque la tension politique à Port-au-Prince : « l'opération de destruction [des radios] aurait été l'œuvre d'un gang au service [...] d'un ancien directeur de la Police nationale, fidèle d'Aristide [...]. Toussaint a aussi affirmé disposer d'informations sur un plan d'exécution d'une série de dirigeants politiques. [...] Les menaces et plans de liquidation physique des

(6) *Cuba socialista*, « Qué está pasando en Haití? Análisis desde República Dominicana », mars 2004.

(7) Cette version était déjà celle de l'Agence latino-américaine d'information (alainet.org), 21 fév. 2004.

(8) *Alterpresse*, 23 janv. 2004.

(9) *Alterpresse*, 25 janv. 2004.

(10) Comme *L'Express*, dont l'envoyé spécial Vincent Hugué titre le 25 décembre 2003 : « Vers le chaos ».

(11) « Le régime de Jean-Bertrand Aristide doit assumer le terrorisme d'Etat qu'il pratique contre la courageuse presse indépendante », estime le Groupe de réflexion et d'action pour la liberté de la presse : *Alterpresse*, 17 janv. 2004.

(12) Renvoi à la radio de ce nom contrainte au silence par la destruction de ses locaux en janvier 2003. Cf. le communiqué du rapporteur spécial pour la liberté d'expression de la commission interaméricaine pour les droits de l'homme (Organisation des Etats américains), exprimant sa « grave préoccupation pour la liberté d'expression concernant la situation des journalistes et des médias en Haïti » (communiqué PREN69/03), disponible sur le site Internet [www.cidh.org](http://www.cidh.org).

(13) *Alterpresse*, 25 janv. 2004.

(14) *Alterpresse*, 23 janv. 2004.

(15) *Alterpresse*, 25 janv. 2004.

*journalistes indépendants ne sont pas écartés du côté du régime en place, suivant les déclarations ouvertes d'officiels lavalas bénéficiant de l'impunité [...]. D'autres médias ont suspendu leurs programmes par suite de menaces et actes d'intimidation ouvertement revendiqués par des partisans armés lavalas» (16).*

### ***L'internationalisation***

Avec l'augmentation de la tension, les autres pays et la presse internationale s'intéressent progressivement à Haïti. Les premières tentatives de médiation internationale ont lieu, à travers des contacts, «*les 20 et 21 janvier 2004, entre la CARICOM et la Plate-forme démocratique (17)*» (18). Celle-ci précise que «*lors d'une conférence de presse conjointe avec le Premier ministre des Bahamas [...], le Président Jean-Bertrand Aristide a donné son adhésion à la 'feuille de route' de l'organisation caribéenne proposant entre autres des réformes gouvernementales, la mise en œuvre du processus électoral, le démantèlement des gangs armés et le respect des droits humains*» (19). Cependant, reproche la gauche, tout l'effort est demandé au gouvernement d'Aristide : «*la bonne foi de 'l'opposition' n'est jamais mise en doute [...]: le Caricom se place en protecteur face au pouvoir*» (20).

Venu en Dominique en janvier, pour assister aux obsèques du Premier ministre, si Aristide répond, à la question «comment allez-vous?», «très bien», à la question «comment va Haïti?», il choisit de ne pas répondre (21).

### ***La rébellion et ses progrès***

Le 2 février, plusieurs villes échappent au contrôle du gouvernement. «*A Saint-Marc où régnait en maître un groupe lavalas armé 'Bale Wouze' (Nettoyer et arroser), la peur a commencé à changer de camp avec l'entrée en scène d'un regroupement politique proche de l'opposition [...] qui parvient à le défier en organisant des manifestations antigouvernementales réunissant des milliers de personnes*» (22).

Les initiatives internationales se succèdent. Le 5 février, le Comité indépendant de réflexion et de propositions sur les relations franco-haïtiennes, dirigé par Régis Debray, propose le «*réexamen des sanctions européennes à l'égard d'Haïti, [...] le renforcement de l'Ambassade de France en Haïti, notamment en incitant les agents nommés dans les différents services français en Haïti à 'apprendre le créole' [...], la réparation [...] de l'Université d'État d'Haïti*»; il suggère de «*faire des Antilles françaises [...] 'le porte-avions paci-*

(16) *Alterpresse*, 25 janv. 2004.

(17) Regroupe des organisations de la société et des partis politiques opposés au maintien de Jean-Bertrand Aristide au pouvoir.

(18) *Alterpresse*, 25 janv. 2004.

(19) *Alterpresse*, 2 fév. 2004.

(20) *Haïti Progrès*, vol. XXI, n° 47, 4 fév. 2004.

(21) Entretien avec J.-M. PULVAR, *Radio Caraïbes international*.

(22) *Alterpresse*, 2 fév. 2004.

*fique de la solidarité française et européenne'» (23). Dans le même temps, «près d'une cinquantaine d'organisations civiles, professionnelles, sociales et religieuses du sud de la Floride [...] dénoncent le pourrissement de la situation politique en Haïti et exigent la démission du Président Aristide. Une bonne partie des orateurs avaient soutenu le retour d'Aristide après le coup d'Etat militaire de septembre 1991» (24).*

Le 10 février, Amnesty International s'inquiète de la situation en Haïti : *«déjà précaire, l'Etat de droit en Haïti et au sein des institutions haïtiennes chargées de protéger les droits humains a encore été affaibli par les événements de ces derniers jours. En effet, des bandes armées ont attaqué des postes de police, des prisons et des palais de justice dans un certain nombre de villes, obligeant les représentants de l'Etat à s'enfuir. [...] Le plus souvent, les partisans du très critiqué Président Jean-Bertrand Aristide se sont rendus responsables de violences contre leurs opposants présumés» (25).*

### **Qui forme cette opposition?**

Des points demeurent obscurs, qui ont rarement suscité la curiosité des médias occidentaux. L'opposition légale est rassemblée dans la Plate-forme démocratique, mais quels sont les autres acteurs de l'opposition? Qui est cette «armée» qui semble jaillir de nulle part et s'empare de toutes les villes sans coup férir? D'où vient-elle? Quels sont ses appuis?

Du côté de la «société civile» haïtienne, le patronat et l'Eglise catholique ont clairement pris parti. Le patronat incite à la désobéissance civile *«en commençant par le non-paiement immédiatement des bordereaux de l'Electricité d'Haïti tant pour les résidences que pour les entreprises»* et à participer à la *«marche des braves»* du 1<sup>er</sup> février 2004 (26). Dès le 24 février, l'exode de la classe dirigeante et du patronat vers la République dominicaine est généralisé (27). L'Eglise catholique est perçue comme un interlocuteur-clef dans le cadre d'éventuelles négociations politiques depuis sa *«proposition conjoncturelle de sortie de crise»* du 21 novembre 2003, acceptée tardivement par Aristide, mais finalement retirée par les évêques au motifs de la difficulté de sa mise en application en regard de *«l'escalade de la violence»* (28). Pour la gauche, l'Eglise anime l'opposition. *«Outre ses diatribes contre le pouvoir lavalas, Mgr Guire Poulard n'hésite pas à monter en chair (sic) pour haranguer ses troupes, comme récemment à Jacmel où la manifestation anti-gouvernementale d'un groupe de soudards a pris naissance dans l'église» (29).*

(23) *Alterpresse*, 6 fév. 2004, ainsi que la presse française.

(24) Yves RENAUD/Patrick ELIANCY, «Miami appelle à la démission d'Aristide», *Alterpresse*, 11 fév. 2004.

(25) Amnesty International, communiqué, 10 fév. 2004; *Alterpresse*, 10 fév. 2004.

(26) *Alterpresse*, 2 fév. 2004.

(27) *Hoy*, 24 fév. 2004.

(28) *Alterpresse*, 2 fév. 2004.

(29) «Les manigances de la conférence épiscopale», *Haïti progrès*, vol. XXI, n° 46, 28 janv. 2004.

L'opposition vient aussi des Etats-Unis et de Saint-Domingue. Andy Apaid possède une double nationalité qui pose problème car la loi haïtienne ne la reconnaît pas : les partisans du Président s'insurgent contre cette «*opposition dirigée par un citoyen des Etats-Unis*» (30) qui négocie directement avec Roger Noriega (31) et Colin Powell (32). Une partie de l'opposition est installée à Saint-Domingue, comme le reconnaît le Président de ce pays qui déclare, suite aux accusations de l'ambassadrice d'Haïti, que «*la République dominicaine compte le plus grand nombre de conspirateurs contre le Président d'Haïti*» (33). C'est de Saint-Domingue que vient l'insurrection militaire. Selon Ira Kurzban, avocat nord-américain représentant du gouvernement d'Haïti (sous Aristide), ils «*sont venus en passant la frontière avec la République dominicaine*»; «*le Congrès devra examiner sérieusement le rôle de l'agence d'intelligence de défense et de la CIA dans cette affaire*»; pour lui, les groupes armés utilisaient un «*armement très sophistiqué et puissant (M-16; M-60) qui surpassait sans problème celui des trois mille membres de la force policière d'Haïti [...] avec un armement lourd et des lance-grenades*» (34).

Cette opposition armée est constituée par le FRAP-H (35), sur lequel les médias caribéens donnent des détails repris par Amnesty International. Les noms cités font craindre en Haïti un retour des violences de 1994. La répression et la terreur sont dans les mémoires : mutilations, scalps, viols collectifs, y compris d'enfants. Le 2 avril 1994, un correspondant du *New York Times* avait écrit qu'Haïti connaissait «*la plus sanglante vague de terreur politique depuis le renversement du pouvoir du Président Aristide par l'armée*». Le *Miami Herald*, pour sa part, avait publié un article décrivant des morts sans doigts ou le visage tailladé à coups de machette, d'autres cadavres dévorés par des porcs.

Le premier dirigeant des FRAP-H est Guy Philippe, ancien responsable de la police d'un lieu de passage de la drogue. On dit que sa femme a été membre de la CIA et s'est réfugiée à Saint-Domingue (36). La gauche haïtienne soupçonne qu'il est lié, aux Etats-Unis, «*à l'origine de bien des meurtres lors de ses précédentes incursions, à partir de la République dominicaine. Sa première attaque [...] date de l'époque du gouvernement de l'ex-Président René Préval. Son nom a souvent été associé au trafic des stupéfiants lorsqu'il était en poste comme commissaire. Evidemment il nie tout, mais les faveurs dont il jouit auprès de la CIA pourraient indiquer que le 'laboratoire' le tient en laisse*» (37). Pour le Centre de médias indé-

(30) Centre de Medios Independientes, «Haïti : Estados Unidos arma paramilitares», 27 fév. 2004.

(31) Roger Noriega, Secrétaire d'Etat adjoint pour l'Amérique latine.

(32) Secrétaire d'Etat.

(33) *Hoy*, 25 fév. 2004.

(34) Centre de Medios Independientes, «Haïti : Estados Unidos arma paramilitares», 27 fév. 2004.

(35) Front pour l'avancement et le progrès d'Haïti.

(36) Source : entretien.

(37) *Haïti Progrès*, vol. XXI, n° 51, 3 mars 2004.

pendants de Porto Rico, il a été entraîné avec ses hommes en Equateur par les forces spéciales nord-américaines pendant le coup d'Etat de 1991-1994 (38).

Le second dirigeant des FRAP-H est Louis Jodel Chamblain, dont Amnesty International rappelle que, en septembre 1995, il fut un des «*chefs militaires et paramilitaires condamnés par contumace à la prison à vie et aux travaux forcés*» (39). Cette organisation demande son «*arrestation par les membres de la force internationale d'intervention (et celle) de son comparse Jean-Pierre Baptiste, un évadé de prison qui avait été condamné pour son rôle dans le massacre de 15 personnes en 1994, lors du premier coup d'Etat contre le Président Aristide*» (40).

Le Secrétaire d'Etat Colin Powell exprimera d'ailleurs ses «*doutes*» quant au rôle de «*certaines de ces individus qu'il ne voudrait pas voir réintégrer la société civile*» (41). Leurs troupes comprendraient un certain nombre d'anciens soldats impliqués dans des atteintes aux droits de l'homme dans la région du Plateau central d'Haïti en 2003 (42). La milice des FRAP-H est aussi responsable de l'assassinat du ministre haïtien de la Justice, «*selon un mémorandum de la CIA*» (43). La presse cubaine corrobore ces informations (44). Le Centre des médias indépendants de Porto Rico confirme que «*de nombreux leaders militaires de la subversion en Haïti se trouvaient déjà à la tête de la campagne de terreur appuyée par les Etats-Unis pendant le coup d'Etat de 1991-1994 [...] Chamblain, condamné aux travaux forcés à perpétuité pour le massacre du 23 avril 1994 [...] et l'assassinat du leader démocrate Raboteau le 11 avril 1993, [...] est] arrivé récemment avec environ 25 commandos de République dominicaine, où il vivait depuis 1994. Tous étaient bien équipés de fusils, uniformes de camouflage et véhicules tout terrain*» (45).

Pour la presse cubaine, l'armement du FRAP-H vient d'une vente récente de fusils et munitions des Etats-Unis à la République dominicaine, qui a équipé les «*forces armées du Nord*» (46). A Saint-Domingue, de plus en plus concernée par la situation, la presse accorde un espace croissant aux événements haïtiens, tantôt dans les pages consacrées à la politique intérieure, tantôt dans celles consacrées à la politique internationale. Certains policiers demandent asile à la République dominicaine (47). Les récits sont

(38) Centre de Medios Independientes, «Haïti : Estados Unidos arma paramilitares», 27 fév. 2004.

(39) *Haïti Progrès*, vol. XXI, n° 50, 25 fév. 2004.

(40) *Haïti Progrès*, vol. XXI, n° 51, 3 mars 2004.

(41) *Id.*

(42) Amnesty International, communiqué, 23 fév. 2004; *Alterpresse*, 25 fév. 2004.

(43) Centre de Medios Independientes, «Haïti : Estados Unidos arma paramilitares», 27 fév. 2004.

(44) Néstor NÚÑEZ, *Bohemia*, Cuba.

(45) Centre de Medios Independientes, «Haïti : Estados Unidos arma paramilitares», 27 fév. 2004.

(46) Néstor NÚÑEZ, *Bohemia*, Cuba.

(47) «Les policiers fuient trois commissariats haïtiens», *Listindiario*, 19 fév. 2004; «L'asile est accordé à 37 Haïtiens, la CIA pense que le pire est à venir», *Listindiario*, 25 fév. 2004.



précis et factuels : liste des attaques contre les villes haïtiennes et les forces dominicaines, liste des prisons vidées, identité des responsables (48).

### *L'intervention étrangère et la fin du régime d'Aristide*

Quoi qu'il en soit, dans le pays, les intimidations continuent de la part du pouvoir. Le 14 février 2004, FOCAL, institution intervenant dans l'éducation à travers un réseau de bibliothèques, est attaquée (49). Cette attaque entraîne la solidarité de nombreuses organisations culturelles (50).

Le 17 février, un groupe important d'organisations syndicales, religieuses et culturelles remet au Canada un document intitulé « Pourquoi Aristide doit-il partir ? ». Il dénonce : « *comme Duvalier jadis avec ses 'tontons macoutes', Aristide a mis sur pied ses propres milices, armées jusqu'aux dents, lesquelles peuvent se permettre impunément toutes les exactions et tous les crimes [...et] les basses œuvres qu'il serait trop gênant que la police accomplisse officiellement* » (51). Le 20 février, « *deux journalistes, un haïtien et un cameraman mexicain, ont été blessés au moment où des partisans du parti Lavalas au pouvoir ont attaqué des manifestants qui réclamaient la démission du Président Aristide. [...] Le cameraman a été blessé de coups de machette au visage. Son collègue haïtien a reçu une rafale dans le dos* » (52). Les journalistes enfermés à l'hôtel Montant ne sont pas incités à en sortir. Dès le 30 janvier, une trentaine d'organisations haïtiennes de gauche dénonçaient le danger d'une intervention étrangère (53). Ce thème sera repris après l'intervention : « *tout au long de ces quatre années de conflit, nous n'avons pas cessé de dire que les données ont changé. Le paysage politique haïtien n'est plus celui de 1986, les Forces armées d'Haïti n'existent plus et la chute du Président Aristide déboucherait inmanquablement sur une guerre civile donnant ainsi le prétexte à la communauté internationale d'intervenir militairement en Haïti et permettrait aux Américains de procéder, une nouvelle fois, à l'occupation du pays* » (54). Cependant, la mécanique s'enclenche mi-février et le pouvoir va être pris en tenaille.

Le vendredi 20 février, les insurgés « *menacent d'attaquer à la fin de la semaine les villes de Saint Marc (55) et Cap Haïtien (56) [...] La police fragile et mal armée a abandonné ses positions et au moins quatre autres villes sont*

(48) Cf. par exemple *Listindiaro* des 6, 8, 10, 13, 15, 16, 17 février, puis tous les jours du 19 février au 1<sup>er</sup> mars 2004.

(49) *Alterpresse*, 17 fév. 2004.

(50) « Recommandations de la Concertation pour Haïti au gouvernement canadien », *Alterpresse*, 17 fév. 2004.

(51) *Alterpresse*, 17 fév. 2004.

(52) *Hoy*, 23 fév. 2004.

(53) « Progressive organisations say : No to foreign intervention force », *Alterpresse*, 30 janv. 2004.

(54) *Haïti Progrès*, 10 mars 2004.

(55) A l'Ouest, 160 000 habitants.

(56) Au Nord, un million d'habitants, mais quelques dizaines d'hommes suffisent.

tombées, ce qui a dégénéré en pillages» (57). Des barricades s'érigent à Port-au-Prince pour défendre la résidence privée du Président (58). Le 21 février, les Etats-Unis envoient à Port-au-Prince des troupes d'élite, «après que le Washington Post a critiqué le Président W. Bush, accusé d'échapper à ses responsabilités et de laisser à d'autres le soin de secourir Haïti alors que ce pays a des liens étroits avec les Etats-Unis' [...] Les Etats-Unis, [qui avaient] montré une certaine réticence jusqu'au 17 février à envoyer une force internationale en Haïti, [...] ont invoqué la crise humanitaire que vit le pays et admis la possibilité d'un remplacement du Président Aristide, du moment qu'il se réalise dans le cadre de la loi» (59). CNN indique que l'ambassade des Etats-Unis à Port-au-Prince a demandé la venue d'une toute petite équipe militaire pour «évaluer la situation de la sécurité» (60).

Le même jour, l'opposition, refusant tout compromis, exige le départ d'Aristide (61), quand arrive pour négocier avec lui une «délégation [...] composée de représentants de la France, des Etats-Unis, du Canada et de pays de la Caraïbe. La veille de cette visite, un plan international de règlement [...] a été élaboré par les Etats-Unis en accord avec l'OEA, les Nations Unies et la France. Ce plan n'exige pas la démission du Président Aristide, a assuré le Secrétaire d'Etat nord-américain Colin Powell» (62). Le 22 février, l'AFP baptise «plan de paix» cette proposition et annonce son échec (63). Le ministre canadien de la Francophonie Denis Coderre appartient à la délégation qui va faire pression sur Aristide et envoie un message «ferme et uni de la communauté internationale» (64). Le 28 février, *Le Monde* explique que les Etats-Unis sont prêts à déployer une «force de dissuasion» de 2 200 fusiliers-marins, sans préciser qui il s'agit de dissuader, des rebelles ou du Président ? Après Paris, Washington s'aligne sur la demande de l'opposition haïtienne, qui exige le départ immédiat du Président Aristide. Quant au coup d'Etat lui-même, il est possible, après une longue période d'incertitude, de faire des hypothèses sur son déroulement, qui peut s'expliquer par le seul départ des gardes du corps du Président.

Depuis le 20 février, la protection rapprochée d'Aristide était assurée par une force de police internationale, «pour lui permettre de terminer son mandat jusqu'en 2006 et à condition qu'il nomme un Premier ministre accepté par l'opposition» (65). Cette protection lui est enlevée en pleine nuit. «Interviewé par l'agence AP par l'intermédiaire du Révérend Jesse Jackson, le Président

(57) *Hoy*, 23 fév. 2004.

(58) *Hoy*, 24 fév. 2004; «Dix autres victimes lors de la prise de villes en Haïti», *Listindiario*, 28 février 2004.

(59) Agencia Latinoamericana de Información – ALAI : cf. le site Internet [alainet.org](http://alainet.org).

(60) *Listindiario*, 20 fév. 2004.

(61) *Hoy*, 21 fév. 2004.

(62) *Hoy*, 21 fév. 2004.

(63) *Hoy*, 23 fév. 2004.

(64) *Hoy*, 23 fév. 2004.

(65) *Hoy*, 21 fév. 2004.

*Aristide a déclaré personnellement : 'j'ai été forcé à partir [...] Des agents me disaient que si je ne parlais pas ils se mettraient à tirer et à tuer dans l'instant [...] Ils [les soldats] étaient des Américains blancs [...] Ils sont venus pendant la nuit [...] Ils étaient trop nombreux, tellement que je ne pouvais pas les compter'. En effet, des soldats américains sont venus en hélicoptère, ont dit aux gardes du corps américains du Président de s'en aller et se sont mis à le menacer» (66). Bohemia reprend cette version et désigne «les Marines de l'équipe de sécurité, arrivés le 23 février à Port-au-Prince de Fort-Lejeune (Caroline du Nord)» (67).*

Que se passe-t-il ensuite? Le récit de la *BBC* rend compte de toutes les versions sous le titre «Aristide accuse la France. La France envoie 600 soldats en Haïti»: «*M. Aristide a précisé qu'il n'avait pas démissionné et prévoyait toujours de revenir chez lui. Les Etats-Unis n'acceptent pas l'accusation de Monsieur Aristide selon laquelle il a été obligé de monter dans un avion [...]. Pour [le] Caricom, les accusations de Monsieur Aristide devraient donner lieu à une enquête. Le porte-parole du département d'Etat US Richard Boucher a rejeté cet appel. Pour lui il n'y a pas lieu d'enquête. [...] M. Aristide a dit avoir signé un document pour 'éviter un bain de sang', 'mais qu'il ne s'agissait pas d'une démission formelle. [...] Il dit qu'il avait été victime d'un coup d'Etat, obligé de partir par des 'agents américains'. Des officiels [...] disent qu'il n'a connu sa destination que 45 minutes avant d'atterrir et que son entourage était sous la garde de 60 Marines US. Le secrétaire d'Etat US Colin Powell a catégoriquement démenti ces affirmations en disant que Monsieur Aristide était parti en exil 'de son propre chef'» (68).*

Après le départ du Président, les Etats-Unis et la France empêcheront les rebelles de prendre le pouvoir, de l'aveu même des partisans d'Aristide (69). Immédiatement, la répression frappe. «*A Carrefour, on retrouvait quatre corps au moins le lundi 1<sup>er</sup> mars, achevés d'une balle dans la tête. Pour expliquer les rafales qu'on entendait dans certains endroits, un journaliste étranger, par exemple, se contentait de dire qu'il s'agissait des dernières poches de résistance de partisans acharnés [...] du Président Aristide. Comment pouvait-il savoir alors qu'il n'était point sur place?» (70).*

#### LES DISCOURS EXPLICATIFS FOURNIS PAR LES MEDIAS

Comment comprendre les causes de cette intervention militaire étrangère, de ce coup d'Etat ou de cette démission sur lesquels le doute plane? Qui

(66) «Kidnapping», *Haïti Progrès*, 3 mars 2004.

(67) Néstor NÚÑEZ, *Bohemia*, mars 2004.

(68) *BBC news*, 5 mars 2004.

(69) Fleurimond W. Kerns, *Haïti Progrès*, 10 mars 2004.

(70) «Répression et massacres», *Haïti Progrès*, 3 mars 2004.

est responsable? Certains des médias qui disposent de sources d'informations précises sur place en restent à des comptes rendus factuels (71), d'autres proposent des analyses documentées mais peu reprises par la presse internationale (72). Quant à la presse étrangère au monde caraïbe, faute d'informateurs permanents sur le terrain, ses articles reviennent souvent sur des thèmes plus faciles à traiter comme l'histoire d'Aristide.

### *Des discours centrés sur l'histoire d'un homme*

Ainsi, pour *Le Monde*, le responsable (le coupable) est Aristide, parce qu'il a trahi. Sa fascination pour l'argent et le pouvoir datent de son séjour aux Etats-Unis : «là-bas, il est devenu l'homme du Black Caucus [le regroupement des parlementaires noirs] et du clan Kennedy, précise Yvon Le Bot. Pareille considération l'a rendu plus fou» (73). *Le Monde* titre, au plus fort de la crise, «Les énigmes du 'Président Titid' ou la fusion du politique et du religieux» (74) : Aristide n'y est pas désigné comme le premier Président démocratiquement élu d'Haïti, mais comme ayant fait «irruption à la tête de l'Etat» (75), puis ayant été «réélu en novembre 2000, lors d'élections boycottées par l'opposition et marquées par une très faible participation» (76). Il n'est le plus souvent désigné que par rapport à ses anciennes fonctions religieuses, de telle manière que les conflits politiques sont occultés : ainsi, il est «l'ex-curé des bidonvilles», le «frère curé des bidonvilles», le «curé des bidonvilles» (77), «l'ancien prêtre des bidonvilles», l'ancien «jeune curé révolutionnaire des bidonvilles», l'«ancien curé» (78), «l'ancien curé des bidonvilles» (79). Il est aussi «le fugitif» (en 1988, il échappe à la mort, lorsqu'une horde de «tontons macoutes» attaquent Saint-Jean Bosco, où il célèbre la messe) (80), «naguère champion de la transparence» (81). Il est (est-ce un reproche?) celui qui «manie avec habileté le créole» (82) (la langue nationale d'Haïti) et le «Messie longtemps espéré» (83).

Partant de telles prémices, le journaliste du *Monde* est, selon ses propres termes «taraudé» lors du coup d'Etat par une question qui n'est ni politique ni militaire : il s'intéresse à un homme passé «de la prêtrise à la trahison» (84), «homme de si peu de foi» (85), «curé chétif, tout de blanc vêtu, qui parlait la

(71) Comme la presse de Saint-Domingue avec *Listindiario*.

(72) C'est le cas de *Haïti Progrès*, *Indymedia*, *Alterpresse*.

(73) Yves EUDES, *Le Monde*, 29 fév. 2004.

(74) *Le Monde*, 29 fév. 2004.

(75) Sous la plume de Jean-Michel CAROIT, *Le Monde*, 9 janv. 2004.

(76) *Ibid.*

(77) Sous la plume de Paulo A. PARANAGUA, *Le Monde*, 29 fév. 2004.

(78) Sous la plume de Jean-Michel CAROIT, *Le Monde*, 9 janv. 2004.

(79) *Ibid.*

(80) *Ibid.*

(81) *Ibid.*

(82) *Ibid.*

(83) Sous la plume de Giscard BOUCHOTTE, *Le Monde*, 25 fév. 2004.

(84) Sous la plume d'Eric FOTTORINO, *Le Monde*, 2 mars 2004.

(85) *Ibid.*

*langue des pauvres*» (86) puis «*a violé ses idéaux, s'il en eût jamais*», ce qui fait qu'«*on est saisi devant l'itinéraire de cet homme de si peu de foi*» (87). De même, *L'Express* évoque successivement, en quelques lignes, l'«*ancien curé salésien*», le «*prêtre défroqué*» et le «*Messie des pauvres*» (88). Moins moraliste, Yvon Le Bot explique l'empathie avec les Haïtiens par le «*marronnage*», cette mobilité héritée des nègres marrons, fuyant l'esclavage. Jean Métellus croit que «*les Haïtiens auraient besoin d'un 'nouveau Toussaint Louverture', le seul à avoir été capable de discipliner les marrons*» (89)» (90).

Un autre thème fait florès : la fortune du Président. «*Les zins (rumeurs) se multiplient à propos de l'origine de sa fortune. On l'accuse d'avoir détourné des donations de Taiwan [...], privatisé à son profit [...] les communications téléphoniques internationales. Il s'appuie également sur Gladys Lauture, [...] entremetteuse entre l'ancien curé et les riches familles qui, pour la plupart, avaient financé le coup d'Etat de 1991*» (91).

### *Une attention précise aux faits et aux processus*

Cependant, à ne parler que de la personne, on n'explique ni les processus politiques et militaires en cours, ni leurs logiques, ni leurs implications, ce que beaucoup de sources caraïbes tentent, quand elles le peuvent, d'expliquer. Les médias occidentaux évoquent bien la «*chute des villes*», expression qui rappelle des batailles comme Stalingrad ou Falloujah, alors qu'il s'agit de l'occupation par quelques hommes surarmés, sans combat, de commissariats et de mairies désertées. Cependant, il n'y a aucun journaliste sur place.

Plus proches des réalités caribéennes, les journalistes et sources caribéennes que nous avons consultés insistent sur des caractéristiques locales : les faibles forces en présence, le caractère inévitable des «*enveloppes*» et des pratiques qui leur sont liées. Ils précisent qu'en l'absence d'un Etat comme il existe en Europe, ces effets sont normaux et qu'il faut se garder de projeter des schémas occidentaux sur des réalités haïtiennes, qu'il s'agisse de prise de ville ou d'enveloppes (92).

Cela posé, l'avenir d'Haïti demeure sombre. Les récents événements et le passage du cyclone Ivan ont confirmé qu'aucun problème de fond n'avait été réglé. Les violences continuent sans que les libertés soient mieux assurées. Et la question liée à toute intervention militaire demeure : une fois sur

(86) *Ibid.*

(87) *Ibid.*

(88) Vincent HUGÉUX, «Vers le chaos», *L'Express*, 25 déc. 2003.

(89) Le nègre marron (*cimarrón* en espagnol) est l'esclave qui s'est échappé de la plantation et vit en marge de la société officielle. Il demeure dans tout l'espace caraïbe une figure de référence qui symbolise la révolte, la soif de liberté et d'émancipation.

(90) *Le Monde*, 29 fév. 2004.

(91) *Le Monde*, 9 janv. 2004.

(92) Source : entretien.

place, que vont faire les armées étrangères et comment peuvent-elles se retirer ?

Dès le départ d'Aristide, certains médias se préoccupent des conséquences de l'intervention militaire. *Le Figaro Magazine* s'inquiète : « la 'sortie de crise' que les États-Unis ont pilotée en Haïti avec le soutien actif de la France ressemble de plus en plus à une entrée dans l'inconnu [...] La [...] force internationale [...] est de plus en plus perçue comme une armée d'occupation et le sera encore plus si de nouveaux Haïtiens, partisans d'Aristide ou ex-insurgés, tombent sous les balles des 'Blancs' » (93).

Avec un point de vue plus géopolitique, Carlos Fazio, dans *La Jornada*, dénonce « l'ombre d'un néo-duvaliérisme de type autoritaire et sanglant, sous la tutelle des États-Unis, qui plane sur Haïti ». Le quotidien mexicain accuse : « parmi les objectifs prioritaires du coup d'Etat dirigé par la Maison-Blanche se situe l'intérêt pour l'Empire d'installer sur le sol d'Haïti un Centre d'opérations avancées qui complète les bases militaires des États-Unis à Aruba, Curaçao, au Salvador et en Equateur, [...] particulièrement orienté vers Cuba et le Venezuela ». C. Fazio précise que les financements obtenus sont proches de la CIA, comme ceux rassemblés contre H. Chavez en 2002. *Bohemia* ajoute que la fourniture d'armes ultramodernes aux groupes d'anciens militaires haïtiens soulevés contre Aristide a été réalisée grâce à des fonds levés par la Fondation nationale cubaine américaine, qui a son siège à Miami (94). Freddy Bernal, maire à Caracas, compare ces événements avec la tentative de coup d'Etat contre Hugo Chavez en 2002 (95).

Quant à la presse de gauche en Haïti, elle adopte un ton sarcastique après le renversement d'Aristide : « bienvenue en Haïti, une nouvelle colonie franco-américaine dans les Caraïbes. Ce retour sous le joug du colonialisme français et américain en l'an 2004, l'année du bicentenaire de la proclamation de l'indépendance haïtienne, était-il prévisible ? » Elle met en cause « l'objectif réel de la France en Haïti. On savait que la France n'avait jamais renoncé et accepté de perdre Haïti et ceci depuis deux siècles. Seule la présence des États-Unis l'empêchait de jouer le rôle de puissance tutrice en Haïti, surtout avec l'accord des élites francophones et francophiles ultra-minoritaires du pays » (96). De ce point de vue, l'arrivée de troupes étrangères ne semble pas en elle-même clarifier la situation.

\* \*  
\*

(93) Jean-François MONGIBEAUX, « Comédie haïtienne », *Le Figaro Magazine*, 20 mars 2004.

(94) Néstor NÚÑEZ, *Bohemia*, mars 2004.

(95) Stella CALONI, *La Jornada*, 29 fév. 2004.

(96) « Le colon est de retour », *Haïti Progrès*, 10 mars 2004.

On mesure aussi à de tels propos combien la langue et l'économie, les dominations économique et linguistique, mais aussi la position géopolitique, les droits de l'homme et leur avenir, la situation de la presse elle-même sont liés en Haïti. Et à quel point la situation demeure grosse de conflits futurs que l'intervention n'aura peut-être pas non plus réglés. Témoin le silence d'une de nos «sources» en Haïti, qui a refusé de s'exprimer par courrier électronique à la fois avant le 2 novembre (date des élections aux Etats-Unis), par peur de la répression, et après ces élections. Le sentiment de sécurité et la liberté d'expression ne sont pas acquis à ce jour en Haïti et la politique intérieure des Etats-Unis peut y être ressentie comme une condition de la politique intérieure en Haïti elle-même.

Quant aux médias, on mesure combien, en territoire inconnu et senti comme hostile, leurs sources se raréfient et combien ils risquent de se rabattre sur des récits déjà connus, qu'ils soient de nature militaire (la prise des villes), de nature morale (la trahison) ou de nature sociale (les enveloppes). Les technologies de l'information ne suffisent pas pour rendre compte de l'actualité et de la réalité d'un pays. Encore faut-il pouvoir écouter ses habitants, ne serait-ce que par téléphone!